

Droit a l'image audivisuel

Par serietv_old, le 25/11/2007 à 11:54

Durant les années 1964 -1965, j'ai tourné dans plusieurs séries télévisisées.

Je n'ai pas souvenir que mes parents aient perçu quoi que ce soit.

A ce jour, les series sont commercialisées en formats DVD.

Peut on me renseigner si un recours est possible afin de faire valoir mes droits.

trés coordialement